



Colloque : Le consentement en droit de la santé

Mercredi 04 mars 2026. 14h-19h

Cour d'appel de Paris

Salle Cassin

L'Université Paris 8 (Master droit de la santé) et la cour d'appel de Paris organisent conjointement un colloque consacré au consentement en droit de la santé. Principe cardinal de cette discipline, le consentement se trouve aujourd'hui au cœur de ses évolutions contemporaines. Après une analyse générale de la nature et du régime juridique du consentement en droit de la santé, le colloque en explore les déclinaisons actuelles, de la procréation à la fin de vie, des soins sans consentement à l'intelligence artificielle.

Comité scientifique : Monsieur BRUSCHI (MCF P8), Madame DERVIEUX (CA Paris/ PAST Paris 8), et Madame MARAIS (PR P8)

Comité d'organisation : Madame DERVIEUX (CA Paris/ PAST Paris 8) et les étudiants du Master 2 PIIS (Mesdames Blanche JOFFIN, Wendy NSIAKETE, Sarah HADJI, Chaima HADDOU, Matilda DUARTE)

Cérémonie de remise des diplômes avec la Marraine de la promotion Madame Dominique SIMONNOT (Contrôleuse générale des lieux de privation de liberté)

Public visé

Ce colloque est ouvert à l'ensemble des magistrats du ressort (siège et du parquet) de la cour d'appel de Paris. Toute personne intéressée est admise sous condition d'être inscrite et dans la limite des places disponibles. Pour toute inscription, merci d'envoyer un email à cette adresse : inscriptioncolloquep8@gmail.com

Pour les magistrats et leurs collaborateurs, inscription à l'adresse : secretariat.crf.ca-paris@justice.fr

Colloque organisé avec le soutien du CCNE dans le cadre des Etats Généraux de la Bioéthique



COLLOQUE 14H-17H30

14h - 14h10 : Ouverture du colloque sous la présidence de
Madame Valérie-Odile DERVIEUX - Magistrate à la Cour d'appel de Paris - PAST Paris 8.

1. Première partie- Le consentement en droit de la santé : aspects généraux

14h10-14h30 : La nature du consentement au contrat et à l'acte médical

Monsieur Jean BRUSCHI -Maître de conférences à l'Université Paris 8

Madame Astrid MARAIS -Professeure à l'Université Paris 8

14h30-14h50 : Le régime du consentement : le consentement éclairé

Monsieur Hugues MICHELIN-BRACHET - Maître de conférences l'Université Paris 8

14h50-15h10 : Le régime du consentement : le consentement libre

Madame Dorothee DIBIE - Magistrate à la Cour d'appel de Paris -PAST Paris 8

Discussion

2. Deuxième partie-Le consentement en droit de la santé : aspects spécifiques

15h20 - 15h40 : Le consentement et la procréation : l'analyse de la GPA internationale

Madame Héloïse MEUR - Maître de conférences à l'Université Paris 8

15h40 - 16h00 : Le consentement et la mort : vers la légalisation de l'euthanasie et du suicide assistée

Monsieur Cyril CLÉMENT - Maître de conférences à l'université Paris 8 et Avocat

16h00 - 16h20 : Les soins sans consentement

Madame Dominique SIMONNOT - Contrôleuse générale des lieux de privation de liberté

Monsieur André FERRAGNE – Secrétaire général de la contrôleuse générale des lieux de privation de liberté

16h20 - 16h40 : Le consentement et les essais cliniques Madame

Mana CADI - Juriste global legal R&D Sanofi

16h40 - 17h00 : Le consentement et l'Intelligence Artificielle : l'exemple du droit italien

Monsieur Ermanno CALZOLAIO - Professeur de l'Université Macerata (Italie)

Discussion

Colloque organisé avec le soutien du CCNE dans le cadre des Etats Généraux de la Bioéthique